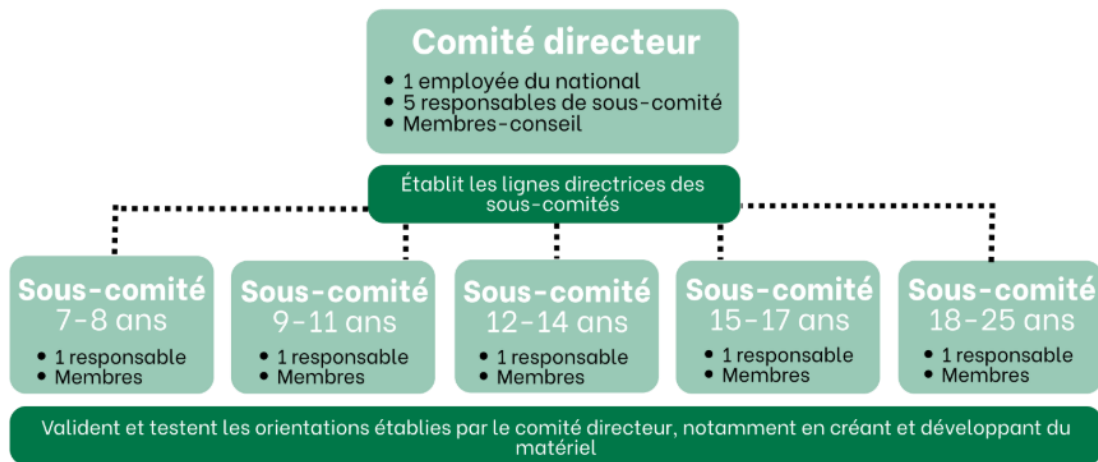


Rôle 1 : Responsables de sous-comité et membres du comité directeur

Fonctionnement général

Les orientations générales sont définies par le comité directeur, puis mises en œuvre et adaptées par des sous-comités :



Description :

En collaboration avec la co-responsable du centre national, les responsables de sous-comité assurent la coordination des travaux d'un sous-comité de branche (groupe d'âge) et siègent sur le comité directeur. Ils et elles soutiennent la dynamique du groupe, veillent à la cohérence des productions et agissent comme lien entre le sous-comité et le comité directeur.

Responsabilités :

- **Participer obligatoirement au camp de lancement du 21 au 23 août 2026 (lieu à déterminer)**
- Participer aux rencontres du comité directeur pour :
 - Contribuer au développement des orientations et des thèmes
 - Représenter le sous-comité lors des mises en commun des travaux
- Animer et coordonner les rencontres d'un sous-comité (environ une rencontre par mois).
 - Définir et structurer le fonctionnement du sous-comité.
 - Assurer la cohérence du travail effectué par le sous-comité avec les orientations établies en comité directeur
- Participer aux différentes étapes de production, de révision, de validation et d'ajustement du matériel.
- Mettre à jour les informations liées au sous-comité selon le fonctionnement établi.
- Soutenir les principes d'engagement jeunesse et de représentativité.